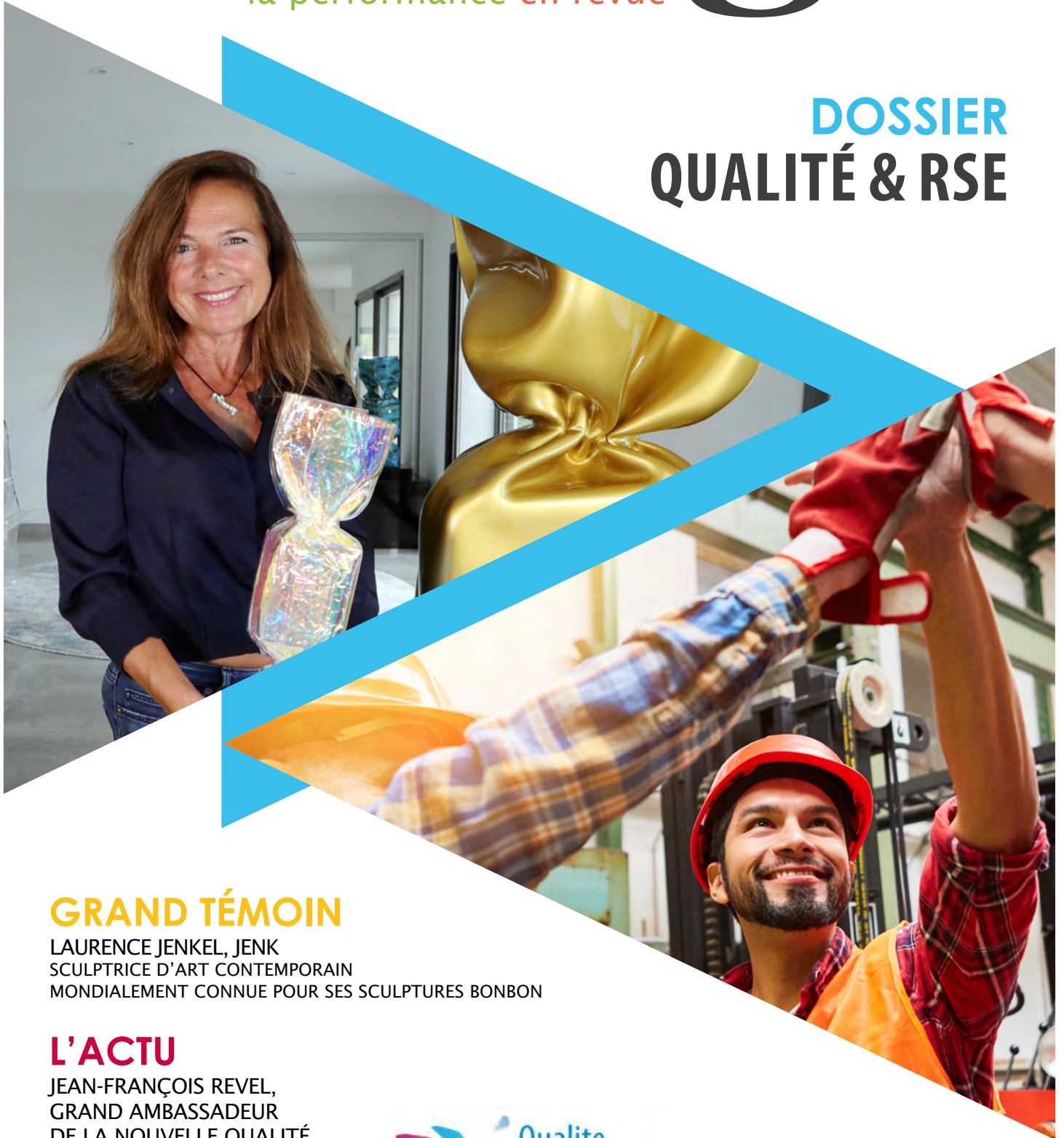


échanges

N°55

la performance en revue

DOSSIER QUALITÉ & RSE



GRAND TÉMOIN

LAURENCE JENKEL, JENK
SCULPTRICE D'ART CONTEMPORAIN
MONDIALEMENT CONNUE POUR SES SCULPTURES BONBON

L'ACTU

JEAN-FRANÇOIS REVEL,
GRAND AMBASSADEUR
DE LA NOUVELLE QUALITÉ
POUR 2023





Par Pierre GIRAULT
Président de France Qualité

Trois fois « oui » à la RSE !

France Qualité dit oui à la RSE, et y consacre le présent numéro de votre revue Échanges.

En réalité, notre organisation fait désormais partie des acteurs de l'écosystème Responsabilité Sociétale des Entreprises, par-delà nombre de productions - plus attendues sans doute -, relatives aux synergies avec les démarches de progrès et de maîtrise des risques.

On retrouve à la clé de cette mutation les trois boussoles de l'activité, de la marche en avant du réseau AFQP = performance globale, partenariats ouverts, portage humain.

De fait, la performance globale apparaît indissociable de l'ADN du réseau et caractérise la tendance Nouvelle Qualité.

Comme membres de l'organisation représentative des professionnels, nous appelons à la consolidation de systèmes de management intégré, à la valorisation des approches de prévention des multiples types de risques, à la déclinaison des meilleures expériences holistiques.

Au fond, il s'agit de viser l'amélioration continue des résultats au service de toutes les parties prenantes, en matière à la fois environnementale, économique, sociétale.

Bien entendu, nous déployons des actions en conséquence, pragmatiques sinon innovantes : réalisation de nombreux événements, centrés à l'heure actuelle pour la moitié d'entre eux, sur des enjeux ancrage territorial, pratiques citoyennes ; diffusion de prises de position, autour pour la dernière en date, du défi de sobriété. Notre dispositif Rexcelys d'accompagnement et de labellisation de PME, prend place dans le panorama de référence. Grâce aux accords ouverts avec des partenaires, France Qualité renforce en outre des complémentarités produits, voire participe aux grands salons du domaine tel PRODURABLE.

 [Lire la suite page 4...](#)

échanges

Éditée par : France Qualité • AFQP -- ISSN 2679-6600
Directeur de la publication : Pierre Girault -- Coordinateur : Michel Cam
Comité de rédaction / lecture : Bernard Bousaada, Michel Cam, Gérard Cappelli,
Laurence Chavanon, Jérôme Cury, Delphine Foucher, Martial Godard, Lise Harribey,
Thomas Lejeune, Lucien Penalba, Melissa Rey, Valérie Robin, Hélène Schmidt
Chef de rubrique Grands Témoignages : Marie Cornet-Ashby
Web : contact@francequalite.fr - www.qualiteperformance.org



F R A N C E
Q U A L I T É

► sommaire



5 LE DOSSIER QUALITÉ & RSE

CONTEXTE

6- VOUS AVEZ DIT RSE ?

TRIBUNE

8- LA RSE, STRATÉGIE GAGNANTE POUR LES ORGANISATIONS

ZOOM

- 9- DE LA CSRD AU LABEL ENGAGÉ RSE DE L'AFNOR
- 12- LUCIE, LA RSE POSITIVE
- 14- ECOVADIS, ÉVALUATION D'IMPACT
- 19- REXCELYS® : UNE DÉMARCHE, UN LABEL POUR LES PME-TPE
- 21- B CORP, MOUVEMENT DES ENTREPRISES À IMPACT POSITIF

ECLAIRAGE

- 23- ONE OF THE BIG FOUR
- 55- LA COMMUNICATION RESPONSABLE, PROLONGEMENT DE L'ENGAGEMENT RSE

INITIATIVES

- 27- CPME : UN ENGAGEMENT FORT POUR UNE RSE BIEN INTÉGRÉE DANS LES PME-TPE

29- + ENGAGÉS, + PERFORMANTS AVEC L'UIMM POUR UNE INDUSTRIE PLUS ATTRACTIVE ET COMPÉTITIVE

31- LA PLASTURGIE ET LES COMPOSITES, UNE INDUSTRIE DU FUTUR, ENGAGÉE ET RESPONSABLE

TENDANCE

33- L'HEURE EST À LA TRANSFORMATION RADICALE DES ENTREPRISES

TÉMOIGNAGES

- 34- GRAFIK PLUS : ANCRAGE TERRITORIAL ET ENGAGEMENTS
- 36- ENTREPRISE MILECLAIR : VALEURS ET STRATÉGIE
- 38- WOLFBERGER : L'EXCELLENCE ALSACIENNE
- 41- LES VIGNOBLES DE LAROSE, L'EXEMPLE D'UN ENGAGEMENT HISTORIQUE
- 45- AGGELOS, DONNER DU SENS À LA COMMUNICATION
- 48- SGAME : UNE PME EXEMPLAIRE

TERRITOIRES EN ACTION

- 50- RSE : VERS L'ÈRE DE LA PERFORMANCE GLOBALE DES ENTREPRISES
- 52- L'AFQP AURA, AMBASSADEUR DE LA RSE

VISION

- 53- LA RSE, UNE NÉCESSITÉ POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES
- 58- ISO 26000... ET APRÈS ?

63 GRAND TÉMOIN

LAURENCE JENKELL, JENK, SCULPTRICE D'ART CONTEMPORAIN MONDIALEMENT CONNUE POUR SES SCULPTURES BONBON

67 L'ACTU

JEAN-FRANÇOIS REVEL, GRAND AMBASSADEUR DE LA NOUVELLE QUALITÉ POUR 2023

Poursuivez la lecture sur
www.qualiteperformance.org



➤ *Suite de l'édito*

Reste l'essentiel : la dynamique d'équipe, de développement de relations internes-externes, ce sont les femmes et les hommes de l'organisme, public comme privé, qui la génèrent. Voilà pourquoi la communauté AFQP demeure aussi attachée à la reconnaissance, via l'attribution de Prix, à l'expression collective ou individuelle, via l'ouverture des colonnes de cette revue, à la mise en évidence des compétences voulues, via la parution de Livres blancs/podcasts.

Les nouveaux produits France Qualité dédiés à l'excellence relationnelle, couplés avec Rexcelys, forment d'ailleurs une offre de services résolument « QVCT ».

Merci de votre attention et engagement.

Je vous souhaite une excellente lecture... et au-delà beaucoup de bien-être professionnel, personnel !

Merci à nos deux rédacteurs en chef de ce dossier :



**Gérard
CAPPELLI**

**Consultant formateur
Référént National RSE-Rexcelys
de France Qualité**

Consultant Formateur au sein de son entreprise Croissance PMI depuis 15 ans, Gérard Cappelli est également administrateur de France Qualité, référent national RSE-REXCELYS. Il est membre actif des Commissions DD-RSE et Qualité-Management au sein d'AFNOR Normalisation.



**François
SALATKO**

**Consultant formateur
Co-pilote du label Rexcelys
de France Qualité**

François Salatko pilote des projets RSE, accompagne des organisations et mène des activités d'enseignement et de recherche en RSE depuis plus de 15 ans. Il a participé à la création du label Rexcelys, et est également Président d'AQM Normandie, association membre du réseau France Qualité.



DOSSIER :
Qualité et RSE

► contexte

Vous avez dit RSE ?

Par Gérard CAPPELLI et François SALATKO, rédacteurs en chef de ce dossier, France Qualité

LE MOT DE FRANCE QUALITÉ

France Qualité a confié à ses deux experts RSE, Gérard Cappelli et François Salatko, la coordination de la rédaction de ce numéro spécial d'Echanges. Avec Lise Harribey, responsable de la communication, ils ont sollicité des acteurs RSE de leur réseau et les ont interviewés dans le cadre de cette compilation de témoignages. Dans l'article introductif qui suit, ils reviennent sur la manière dont ils ont abordé leur mission de rédacteurs en chef et sur les grands enseignements tirés de tant de témoignages.

Un grand merci à nos témoins

Grâce à elles et eux, ce n°55 d'Echanges est exceptionnel. En effet, à l'instar des grands événements RSE, notre magazine nous permet de réunir de multiples points de vue sur cette « fameuse RSE » (expression d'un Premier ministre en 2012). Chacune et chacun ont joué le jeu, sous des formes éditoriales différentes, et en expression spontanée. Toute l'équipe de rédaction, le groupe communication et l'ensemble des acteurs de notre association remercient sincèrement les 23 témoins ayant contribué à ce magazine.

Groupements professionnels qui sont les acteurs de la RSE sectorielle, PME engagées, témoins générationnels, prestataires en labellisation ou notation des entreprises, en communication ou vérification de leurs rapports, structures régionales AFQP : la diversité des témoins donne à notre panorama de la RSE un relief particulier.

Les multiples aspects de la RSE

Par nature protéiforme, la RSE apparaît, dans ce magazine, sous de nombreux angles, et avec autant de représentations que de témoins qui s'expriment. Sans compter les nuances et les subtils dégradés de leurs diverses descriptions. Prétendre que tout y est dit serait caricaturer la RSE, tant elle est complexe, mouvante, vivante !

Trois courants apparaissent en tout cas, qui portent ces fragments d'une mosaïque changeante : le flux de la réglementation depuis le début des années 2000,

celui des initiatives volontaires, quasi concomitant, et la volonté de cadrage du monde financier - des investisseurs en particulier - ayant inventé l'« extra-financier ».

Ces trois courants sont tous orientés vers ce qui est résumé sous le vocable de durabilité : entreprise durable, modèle durable, planète durable, humanité durable... ce qui rappelle tout simplement que la RSE est la contribution des entreprises au développement durable - conjonction bénéfique des aspects économiques, sociaux et environnementaux.

La perspective d'une telle convergence est de bon augure, car susceptible de dégager une vision commune et cohérente, à laquelle pourraient se référer les entreprises de tous secteurs et de toutes tailles. Mais une telle convergence, que l'on pourrait qualifier de bonne nouvelle, ne doit pas occulter quelques aspects soulignés par les articles de ce magazine. Ils nous montrent en effet que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes : malgré deux décennies de reporting extra-financier, toutes les multinationales ne sont pas sincères ni exemplaires et le "washing" n'a pas disparu ; peu de PME-TPE pratiquent - ou ont les moyens de pratiquer - une RSE structurée et intégrée ; et le « net zéro » carbone n'est pas pour demain...

Ces articles soulignent également qu'une inclusion durable de la RSE est aussi le fait d'un engagement convaincu de la gouvernance et passe nécessairement par une réelle compréhension des enjeux ; et donc des attentes et des apports des parties prenantes qui y sont attachées. Les questions de gouvernance,



©AdobeStock

« **Point de performance économique sans prendre en compte les aspects sociaux, environnementaux et sociétaux, dans le cadre d'une gouvernance éclairée et engagée.** »

de stratégie, de management, d'appropriation, de comportements sont essentielles pour opérer les transformations durables qui obligent à la fois les entreprises et la société.

Contrainte ou opportunité ?

La question est pertinente dans le magazine trimestriel d'une association dédiée à la Qualité et à la performance. La RSE a longtemps été perçue comme une contrainte. Les grands groupes n'ont pas choisi d'être soumis à un reporting obligatoire. Les PME subissent les injonctions renouvelées de leurs donneurs d'ordre : au sempiternel QCD (Qualité/Coût/Délai) s'ajoute la RSE, tout en accroissant la qualité et en réduisant coût et délai ! Mais de plus en plus, les dirigeants visionnaires considèrent une démarche RSE bien menée comme une opportunité de se différencier auprès des clients, certes, mais également d'innover, de développer l'attractivité à l'égard de leurs salariés et d'autres parties prenantes (fournisseurs, acteurs du territoire, services publics, etc.).

Notre conviction est que bientôt, la RSE ne sera plus ni une contrainte ni une opportunité, mais simplement une évidence. La loi PACTE est passée par là, et la transformation de l'entreprise, c'est cela, à terme : trouver le bon équilibre des trois piliers de la durabilité. Point de performance économique sans prendre en compte les aspects sociaux, environnementaux et sociétaux, dans le cadre d'une gouvernance éclairée et engagée. Cette performance globale, c'est tout simplement... la Nouvelle Qualité !

La RSE, stratégie gagnante pour les organisations

Par Bernard BOUSAADA, AFQP Bourgogne-Franche-Comté

LE MOT DE LA RÉDACTION

« Les sages n'ont que leur conseil à donner. Ils ne sont pas garants de l'exécution, elle dépend de ceux qui les consultent s'ils ont du bon sens. » Ce proverbe oriental donne tout son sens à l'article qui suit. Bernard Bousaada, un ancien et fidèle membre adhérent de France Qualité, est un sage parmi les sages. Après une belle carrière dans l'industrie, notamment comme « manager de la Qualité au service de la Performance » chez Arcelor Mittal, il a été assesseur EFQM® et pilote national du Prix France Qualité Performance. Son conseil est clair dans l'article qui suit. Puissent les lectrices et lecteurs, pour leurs actions à venir, suivre le conseil du sage...

Engager aujourd'hui une démarche de développement durable dans l'entreprise ou dans tout autre organisme, c'est avant tout améliorer la performance et la pérennité de l'entreprise (ou de l'organisme). C'est donc initier une démarche de performance durable, afin de mieux connaître et de maîtriser les processus internes et de garantir la qualité du produit ou du service élaboré, de créer une synergie gagnante avec les salariés pour, au final, s'assurer de la satisfaction des parties prenantes (ou intéressées).

Encourageant l'entreprise à viser une performance durable, la norme ISO 9004 met clairement en évidence l'importance de la motivation du personnel, de sa santé, de sa sécurité et de son « bien-être » au travail. Elle l'invite aussi à faire un travail de recensement de ses autres parties intéressées comme les clients, les fournisseurs, les collectivités, les riverains, les bailleurs, et à formaliser et entretenir un dialogue constructif avec elles.

Parmi les parties intéressées de l'entreprise, beaucoup sont sensibles aux impacts sociaux et environnementaux des activités ou des produits de cette dernière. Viser la performance durable nécessite donc de prendre en compte leurs attentes dans ces domaines, en effectuant une veille active (collecter les informations utiles à la démarche visée et au développement de la stratégie de l'entreprise). Il faut surtout conduire les actions nécessaires pour

une meilleure maîtrise des impacts, et mesurer périodiquement l'efficacité des actions engagées. Cette démarche incitant naturellement à travailler en réseaux afin d'échanger, mais aussi de bénéficier des services de ces derniers (partage, échange et enrichissement de l'information, carnet d'adresses, bonnes pratiques, rencontre de nouveaux clients, partenaires, participation à des salons...), on évitera ainsi de réinventer la roue. Il apparaît que l'ensemble des entreprises respecte déjà des aspects du développement durable, tout au moins mène des actions liées aux trois piliers du développement durable (l'économique, le social et l'environnemental). La somme des actions sur ces trois piliers constitue l'engagement sociétal de l'entreprise.

Et la mesure de l'efficacité de ces actions confirme les résultats d'une démarche d'amélioration continue.

En conclusion : dans la compétitivité nationale ou internationale à l'export, le label RSE pèsera dans les transactions.

La « Gouvernance » dans le référentiel RSE ISO 26000 est le mot-clé - un mot définissant la vision qui permet la stratégie gagnante du succès futur des entreprises françaises.

France Qualité met au service des entreprises et des organismes ses compétences dans le domaine du développement durable et de la responsabilité sociétale, et propose un accompagnement jusqu'à l'obtention du label RSE Rexcelys.

► ZOOM

De la CSRD au label Engagé RSE de l'AFNOR

Propos recueillis auprès d'Alain JOUNOT, Responsable du département RSE du Groupe AFNOR,
par Gérard CAPPELLI, France Qualité

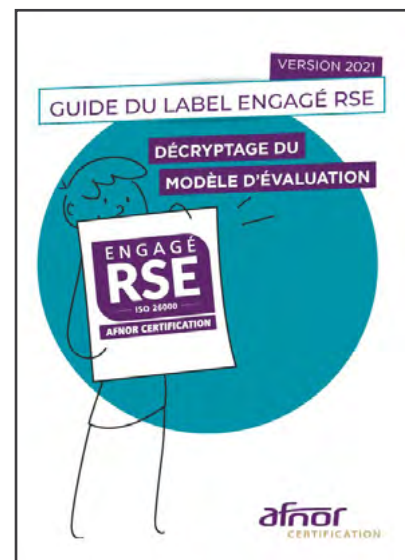
LE MOT DE LA RÉDACTION

Parmi les labellisateurs de démarches RSE (et RSO), AFNOR RSE est le leader historique, déjà présent au début des années 2000 lors des expérimentations en PME-TPE sur la base du référentiel SD 21000. Son responsable, Alain Jounot, expert de l'évaluation et de la certification, a une nouvelle ambition : inscrire son label déjà réputé dans un cadre européen...

Gérard Cappelli : Alain, AFNOR est connu par nos lectrices et lecteurs, mais peux-tu simplement nous présenter ton organisation et le label RSE que tu commercialises et développes en quelques lignes ?

Alain Jounot : Le Groupe AFNOR est un groupe associatif d'envergure internationale, qui conçoit et déploie des solutions fondées sur les normes volontaires, ces documents consensuels élaborés par et pour les acteurs des marchés, au service du développement économique et de l'innovation. Le Groupe AFNOR accompagne et valorise depuis de nombreuses années les organisations sur le terrain de la responsabilité sociétale en s'appuyant sur la norme ISO 26000. En 2023, ce sont plus de 800 organismes qui sont engagés dans notre parcours de solution Engagé RSE et plus de 430 entreprises qui sont labellisées Engagé RSE.

Le label Engagé RSE a été le premier label RSE développé en France et à l'international. Historiquement, AFAQ 1000NR a été développé dès 2006 afin de répondre aux besoins de valorisation et de reconnaissance des organisations en matière de développement durable et d'anticiper la sortie de la norme ISO 26000. L'ambition du modèle d'évaluation était de pouvoir disposer, lorsque serait publiée cette norme, d'un recul méthodologique suffisant pour pouvoir offrir une solution crédible et fiable de reconnaissance du niveau de maturité des organisations en termes de responsabilité sociétale.



G.C. : Concernant l'essor de la RSE en général et dans les PME en particulier, quels en sont les aspects positifs récents ?

A.J. : Ces dernières années, les crises financières, sociales et écologiques ont placé au cœur des débats la responsabilité qu'ont les entreprises de toute taille sur l'état de nos sociétés, et souligné l'importance de leur contribution active pour atteindre des objectifs ambitieux de protection de l'environnement, de bien-être social et de croissance économique.

D'ici à 2030, l'Union européenne est déterminée à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés en matière de contribution aux objectifs de développement durable. Cette ambition se traduit par une mobilisation de plus en plus accentuée des PME qui considèrent qu'une démarche RSE est avant tout un gage de pérennité, mais également de croissance.

G.C. : Dans le même cadre, quelles sont les difficultés que tu perçois, notamment sur la mainmise de « l'extra-financier » sur la RSE ?

A.J. : Le Conseil de l'Union européenne (UE) a entériné, le 28 novembre, la directive sur le reporting extra-financier adoptée par le Parlement européen le 10 novembre (CSRD, pour Corporate Sustainability Reporting Directive). La responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) va devenir une affaire de comptabilité normée, où la performance écologique et sociétale sera sérieusement mesurée. Cette mutation va engendrer de nombreux bénéfices. La standardisation des indicateurs de reporting extra-financier rend possible la comparaison entre entreprises, entre exercices comptables d'une même entreprise année après année et entre secteurs d'activité. La société aura aussi une vue exhaustive sur l'ensemble des impacts d'une entreprise sur son environnement, et non une vue parcellaire composée d'indicateurs choisis.

Un bon reporting ne suffit pas à faire une bonne stratégie RSE. Surtout, les entreprises ont-elles les moyens d'agir ? Les plus grandes d'entre elles auront peu de mal à se plier aux contraintes de la CSRD et à questionner leur modèle d'affaires. Les entreprises de taille intermédiaire ne sont pas forcément aussi bien outillées, sans parler des PME, que la directive souhaite à terme emmener avec elle.

G.C. : Dans ce contexte, comment se positionne le label Engagé RSE ?

A.J. : Approcher le développement durable, en fixant une grille d'indicateurs de développement durable n'a aucun effet si ces indicateurs ne sont pas rattachés à la réflexion stratégique et donc à la hiérarchisation des risques et enjeux significatifs et à la mise en œuvre concrète des décisions. Or, on assiste souvent à l'élaboration de batteries d'indicateurs sans que celles-ci ne soient intégrées

au système de décision. Le label Engagé RSE est un outil qui permet aux entreprises de toute taille de structurer leur démarche RSE, mais également de rédiger ou réviser leur raison d'être et de rédiger leur rapport RSE appelé dorénavant rapport de durabilité.

Le label Engagé RSE est considéré comme le plus crédible et robuste des labels RSE en France et à l'international. Il revêt plusieurs avantages, car c'est un outil de réflexion stratégique et d'appropriation des enjeux RSE et des objectifs de développement durable (ODDs). C'est également un outil de mobilisation interne et de pilotage pour construire, structurer et améliorer sa démarche RSE. Il permet enfin une valorisation pour crédibiliser sa démarche auprès des parties prenantes, internes et externes.

G.C. : Plus globalement, comment se développe le marché de la labellisation RSE ?

A.J. : Face à la multiplicité des labels en matière de RSE et des travaux en cours sur le reporting extra-financier, il est devenu indispensable de donner un positionnement plus affirmé aux entreprises et organisations labellisées RSE, parce qu'elles s'engagent bien au-delà des démarches d'auto-évaluation, de rating, de reporting ou d'évaluation en ligne. Le rapport de la plateforme RSE de France Stratégie, publié en février 2021, a mis en évidence que tous les labels RSE ne se valent pas. Dans la continuité de ce rapport, AFNOR et plusieurs acteurs ont pris l'initiative de créer le label Responsibility Europe qui constitue la reconnaissance des labels crédibles et robustes.

Le label Responsibility Europe se distingue par trois engagements exigeants :

- Il garantit que l'entreprise ou l'organisation labellisée RSE a été évaluée sur site et non sur la base d'un questionnaire en ligne.
- Il intègre une interview des parties prenantes internes et externes les plus significatives.
- Il s'appuie sur les standards internationaux comme la norme ISO 26000, référence internationale en matière de responsabilité sociétale des entreprises, et sur les 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU.
- Il évalue concrètement la maturité des organisations, sur la base des pratiques mises en œuvre et des résultats éprouvés.

Début 2023, c'est déjà près de 1500 entreprises qui sont labellisées et 4 000 engagées dans le processus.

« Un bon reporting ne suffit pas à faire une bonne stratégie RSE »



G.C. : Ces informations s'inscrivent dans le cadre d'une vision optimiste de la « RSE volontaire ». Quelles en sont les tendances à long terme, selon toi ?

A.J. : La démarche de responsabilité sociétale peut être raisonnablement considérée comme un investissement pour une meilleure maîtrise des risques et une capacité d'anticipation des problèmes et des conjonctures difficiles. L'entreprise devient alors plus résiliente face à ces évolutions.

Un nombre croissant de TPE et de PME parvient à mettre en œuvre cette stratégie avec succès. Longtemps perçue comme une contrainte, la RSE est de plus en plus considérée par les petites entreprises comme un levier, et la labellisation comme un signe de reconnaissance délivré par un tiers indépendant, attestant de la réalité de leurs efforts et de leurs bonnes pratiques dans tous les domaines de la RSE.

Des tendances préoccupantes persistent néanmoins, en dépit de toute une série d'avancées politiques. La demande en ressources naturelles a connu une expansion rapide et excède ce que la Terre peut supporter à long terme. Nous devons contribuer à un passage rapide à une économie fondée sur de faibles émissions de carbone et une faible consommation

d'intrants, grâce à des technologies économes en énergie et en ressources, à des transports durables et à une évolution durable des modes de consommation. Nous devons également renforcer l'action menée en matière d'environnement afin de protéger la biodiversité, l'eau et d'autres ressources naturelles.

Les défis sont colossaux et nécessitent une mobilisation coordonnée des acteurs. Nous travaillons actuellement à une évolution du label Engagé RSE afin de prendre en compte ces enjeux et d'apporter aux entreprises l'outil indispensable à leur transformation et à leur performance. La nouvelle version du label sera disponible pour la mi-2023.



► ZOOM

LUCIE, la RSE positive

Propos recueillis auprès de Philippe VACHET, Directeur des opérations de l'Agence LUCIE, par Gérard CAPPELLI, France Qualité

LE MOT DE LA RÉDACTION

Le label LUCIE, créé en 2007, a généré la création de l'Agence éponyme en 2009. Premier label de RSE en France en termes de communauté, avec 1 200 membres, tous labels confondus dont 800 labels LUCIE. Les autres reconnaissances concernent l'environnement (Envol) et le numérique responsable. Le point commun des entreprises et organismes de la communauté réside dans leur engagement et leur évolution par une démarche de changement.

Philippe Vachet est entré chez LUCIE en 2020 pour animer le centre de formation RSE, puis il est passé Directeur des Opérations en juillet 2022. Avant ces missions chez LUCIE, ses expériences furent multiples : dirigeant de PME dans différents domaines, consultant-formateur en audit et management d'entreprise.

La « RSE positive », kézako ?

Exalté par les attentes et pressions sociétales, le monde entrepreneurial est en ébullition, selon Philippe. « De plus en plus d'acteurs sont convaincus par le développement durable, et de plus en plus d'entreprises en voient les bénéfices. » Le dirigeant de LUCIE cite d'abord l'image institutionnelle et la marque employeur à laquelle les salariés et candidats sont sensibles. Puis il évoque les impacts positifs d'une organisation orientée RSE sur ses autres parties prenantes : clients, fournisseurs, investisseurs...

S'adressant à l'intervieweur et en référence à France Qualité, Philippe fait un parallèle avec l'avènement de la qualité dans les années 1980. En quelques décennies, souligne-t-il, le progrès a été continu. « Les années 2000 ont marqué la transition vers la Qualité-Performance. La dynamique est internationale, et particulièrement forte en Europe. Promoteur d'un label de RSE volontaire, le Directeur des opérations reconnaît toutefois une certaine lourdeur de la réglementation européenne qui va se renforcer en 2023.

Tout va-t-il pour le mieux en RSE ?

Incité à nuancer son optimisme sur l'essor de la RSE, Philippe reconnaît les « petits travers des démarches obligées ». Parmi les milliers d'entreprises

françaises soumises au reporting réglementaire, certaines manquent de sincérité. Allez, soyons cash : du washing ? « Oui, parfois, les faux-semblants dévalorisent la RSE, par nature transformative, et en font une RSE cosmétique. Et c'est totalement contre-productif, car l'image perçue alors par les parties prenantes est mauvaise. »

De même, selon l'interviewé, les nouvelles appellations « tendance » troublent la compréhension de la RSE. À titre d'exemple, le mot « impact » - important certes en RSE - est mis à toutes les sauces : entreprises à impact, projets à impact... Le discours en devient excessif et incantatoire. Par exemple, une voiture électrique n'est en aucun cas une voiture à impact positif. Elle consomme énormément d'énergie et ne fait qu'utiliser un carburant qui, dans certains pays dont la France, est moins consommateur de CO2 car issu du nucléaire, ce qui n'est pas le cas dans nombre d'autres pays.

Convaincu que la tendance globale est positive, Philippe minimise les difficultés du moment dans l'avancée de la RSE. « Ce n'est pas une mode, la RSE est ancrée à tout jamais. Les entreprises qui n'y croient pas vont disparaître ! » Et il donne quelques exemples récents convaincants : le fort déclin des investissements pétroliers, la fin de la vaisselle plastique jetable... Sa recommandation aux dirigeants sceptiques est simple et de bon sens : « Plutôt que



LA SUITE DE CE CONTENU EST RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS
DU RÉSEAU FRANCE QUALITÉ

WWW.QUALITEPERFORMANCE.ORG



Pour rejoindre le réseau et accéder aux ressources exclusives,
informations et adhésions via ce lien >>>
www.qualiteperformance.org/rejoindre-lafqp



F R A N C E
Q U A L I T É

EXCLUSIVITÉ ADHÉRENTS

Revue Echanges
Livres blancs
Replays

...

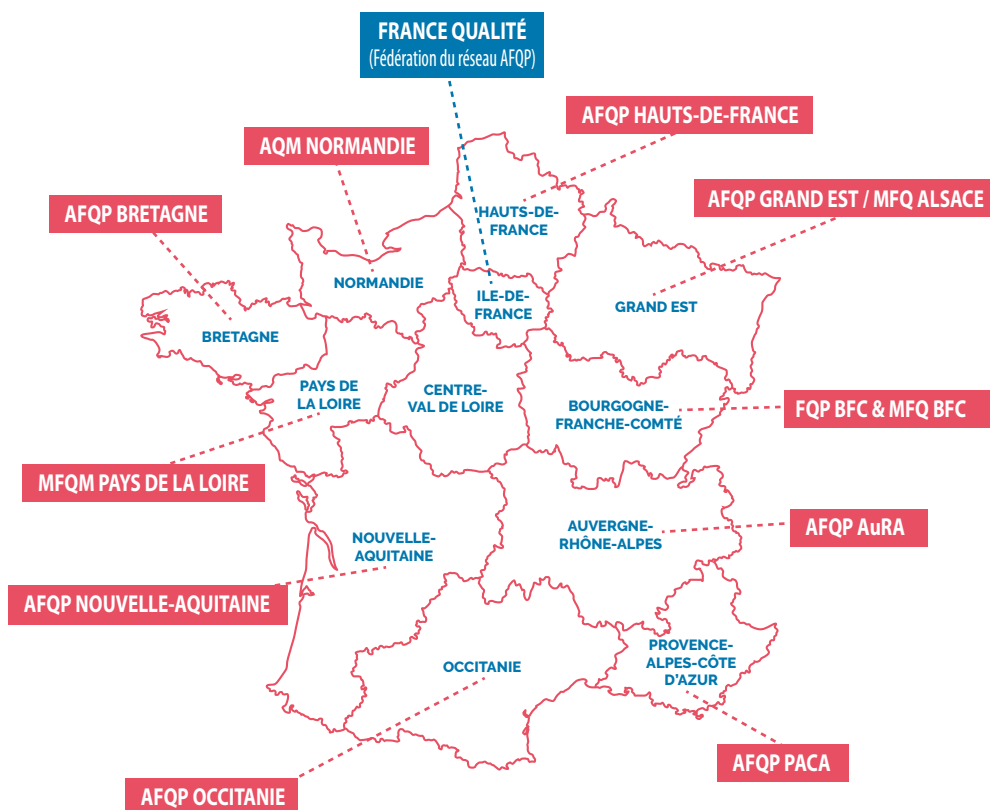


Depuis 2022, seuls les membres du réseau France Qualité ont accès à l'intégralité des productions de l'association.

J'en profite



REJOIGNEZ LE RÉSEAU FRANCE QUALITÉ



RETROUVEZ LES COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES SUR :
www.qualiteperformance.org/rejoindre-lafqp

in f  